

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**



**CANADA HOUSE WELLNESS GROUP PUBLIE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE
PREMIER TRIMESTRE
DE L'EXERCICE 2022**

Montréal, Québec, 28 septembre 2021 (CNW) - Canada House Wellness Group Inc. (CSE: CHV) (« **Canada House** » ou « la **Société** ») a le plaisir de publier ses résultats financiers pour la période de trois mois se terminant le 31 juillet 2021. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens. Tous les détails se trouvent à www.sedar.com.

Faits saillants financiers :

- La situation de trésorerie s'élevait à 741 \$ en date du 31 juillet 2021, comparativement à 1 835 \$ au 30 avril 2021.
- Les revenus étaient de 4 024 \$, soit une augmentation de 1 497 \$ ou 59 %, comparativement à 2 527 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.
- La perte et la perte globale pour l'exercice ont été de 2 575 \$, une amélioration de 1 943 \$ ou 307 % comparativement à une perte de 632 \$ au cours de la même période en 2020. La perte et la perte globale pour les trois mois se terminant le 31 juillet 2021 comprenaient une dépréciation ponctuelle des stocks de 1 004 \$ et un gain non réalisé sur les variations de la juste valeur des actifs biologiques de 712 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie employés pour les activités d'exploitation ont été de 347 \$, soit une augmentation de 69 \$ ou 25 %, comparativement à 278 \$ au cours de la même période en 2020.
- Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre d'activités d'investissement étaient de 576 \$ au cours des trois mois se terminant le 31 juillet 2021; 131 \$ de trésorerie nette ont été fournis par les activités d'investissement au cours de la même période de l'année précédente.
- Les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement étaient de 171 \$ comparativement à 268 \$ au cours de la même période en 2020.
- Les capitaux propres représentaient un surplus de 4 484 \$ comparativement à 6 873 \$ au 30 avril 2021.

Faits saillants :

- Le 27 mai 2021, la filiale en propriété exclusive de la société, Canada House Clinics Inc. (« **CHC** ») a conclu l'acquisition de Margaree Health Group Inc. (« **Margaree** »). Margaree est une clinique spécialisée dans le cannabis médical dédiée aux vétérans en Nouvelle-Écosse. Les patients de Margaree seront désormais servis par la clinique de CHC située à Halifax. CHC a fait l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Margaree pour une contrepartie en espèces de 500 000 \$ et une contrepartie conditionnelle calculée en fonction des revenus de Margaree pendant une période d'indexation sur les bénéfices futurs d'une durée de trois ans. CHC s'est également engagée à augmenter ses contributions aux causes liées aux anciens combattants par le biais de l'association sans but lucratif Post Traumatic Growth Association et d'autres programmes.
- Le 31 mai 2021, Abba Medix Corp. (« **Abba** »), la filiale en propriété exclusive de la société, a rempli son premier bon de commande de Cannabis Nouveau-Brunswick pour des formats de fleurs séchées de 3,5 grammes des variétés Critical Orange Punch et VetStar Night. La société a conclu un accord avec un producteur autorisé du Nouveau-Brunswick afin de s'approvisionner en produits de cannabis de qualité supérieure cultivés localement pour compléter ses offres à Cannabis Nouveau-Brunswick, à la base de patients médicaux d'Abba et à d'autres canaux de distribution provinciaux.
- Le 1^{er} juin 2021, Abba a terminé l'expédition de sa première commande de produits de fleurs séchées pour adultes auprès d'un distributeur tiers, National Cannabis Distribution (« **NCD** »), pour la vente en Saskatchewan, la cinquième province où les produits d'Abba sont offerts aux consommateurs de cannabis à des fins récréatives. Pour commencer, Abba offre aux consommateurs de la Saskatchewan des formats de fleurs séchées de 15 g et de joints préroulés de 0,5 g comprenant des caractéristiques génétiques des variétés Purple Bud et Critical Orange Punch cultivées à l'interne. L'entreprise a reçu par la suite d'autres bons de commande afin de proposer différents produits aux détaillants autorisés desservis par NCD en Saskatchewan.
- Le 7 juin 2021, la Société a conclu un accord d'acquisition de produits avec Groupe Fuga Inc. (« **Fuga** »). Aux termes de l'accord, Abba distribuera le premier produit de Fuga : le Tropicanna Cookies, une variété aux propriétés uniques fabriquée conformément aux normes élevées de l'industrie, à sa base de patients du marché médical et par l'intermédiaire de ses canaux de vente du marché du cannabis récréatif. Fuga est un producteur de cannabis à des fins médicales et récréatives situé à Stoneham, au Québec.
- Le 7 juin 2021, la Société a déménagé son siège social au 551, rue Saint-Marc, Louiseville, Québec, J5V 2L4, Canada.
- Le 14 juin 2021, Abba a conclu un accord exclusif avec Montréal Cannabis Medical Inc. (« **MTL Cannabis** ») concernant la distribution par Abba de la fleur séchée de haute qualité de MTL Cannabis aux patients médicaux d'Abba (l'« **accord d'exclusivité** »). En vertu de l'entente d'exclusivité, MTL Cannabis s'est associée à Abba en faisant de l'entreprise le distributeur exclusif de certaines variétés de cannabis produites par MTL Cannabis et destinées à la vente aux patients du Canada. Voici un aperçu des souches qui seront proposées dans le but d'appuyer les patients : Sage n' Sour, la souche emblématique de MTL Cannabis, Cookies N' Cream et Candyland, ainsi que jusqu'à six autres variétés qui seront développées prochainement. Ces souches ont d'abord été offertes sous forme de fleurs séchées par l'entremise de la marque médicale d'Abba, le plan à long terme étant de créer une gamme de produits médicaux de marque « MTL Medical ».
- Le 6 juillet 2021, Abba a dépassé 1 000 inscriptions de patients actifs. Les inscriptions de patients actifs d'Abba sont passées de moins de 600 en janvier 2021 à plus de 1 000, ce qui représente une croissance de plus de 67 % au cours des six premiers mois de l'année civile.

La société a également le plaisir d'annoncer que Peili Miao, CPA CGA, a été promue au poste de directrice financière (CFO). Mme Miao s'est jointe à la Société il y a deux ans à titre de contrôleur

financière. Elle possède 15 ans d'expérience dans des rôles financiers à responsabilité croissante, dont celui de directrice financière d'une société minière cotée à la TSXV. Mme Miao a assumé le rôle de directrice financière par intérim le 25 mars 2021 et a assuré une transition harmonieuse des questions financières et comptables de la Société pendant la période de transition.

À propos de la société Canada House

Canada House Wellness Group Inc. est la société mère des entités suivantes : Abba Medix Corp., un producteur agréé de Pickering (Ontario), produisant du cannabis médical de qualité supérieure; IsoCanMed inc., un producteur autorisé de Louiseville (Québec), produisant du cannabis intérieur de première qualité sur son site de 64 000 pieds carrés utilisant des technologies de pointe de culture verticale et aéroponique; Canada House Clinics inc., exploitant des cliniques dans tout le pays qui collaborent avec des équipes de soins de première ligne pour offrir des services spécialisés de traitement à base de cannabis à des patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knalysis Technologies, fournisseur d'un logiciel infonuagique entièrement personnalisable, permettant aux médecins, aux prestataires de soins et aux patients d'accéder à des données sur les traitements utilisant du cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, Vice-President, Legal

Canada House Wellness

Group 289-980-3584

spearce@canadahouse.ca

Mise en garde concernant les informations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives portant entre autres sur la clinique, la production et les activités technologiques de la société, avec ses plans futurs, marchés, objectifs, buts, stratégies, intentions, convictions, attentes et estimations, déclarations qu'on peut généralement identifier par l'emploi de termes comme « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « serait », « probable », « possible », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « croit », « planifie », « objectif » et « continue » (ou leurs formes négatives) et de mots et d'expressions d'importance semblable. La société juge raisonnables les attentes que présentent ces énoncés prospectifs, mais ceux-ci comportent des risques et des incertitudes, et il convient donc de ne pas s'y fier indûment. Comme toute déclaration prévisionnelle se fonde sur des facteurs ou hypothèses de poids, les résultats réels peuvent s'écarter sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Parmi les hypothèses importantes qui sous-tendent les informations prospectives dans ce communiqué de presse, citons les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* et de la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et *d'autres lois*, adoptés par le gouvernement fédéral canadien, qui ont légalisé le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019 le cannabis et les substances comestibles, les drogues et les huiles à base de cannabis pour usage récréatif; la liquidité et les ressources en capital de l'entreprise, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services à l'évolution du marché; la capacité d'attirer et de maintenir en poste les principaux dirigeants; et la capacité d'exécuter les plans stratégiques. On trouvera dans les derniers rapports de gestion annuels et intermédiaires de la société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, de

l'information supplémentaire sur les principaux facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats par rapport aux attentes, et aussi sur les facteurs ou hypothèses importants appliqués pour préparer des déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la société ne s'engage pas à actualiser publiquement ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce document, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.